Un bond de plus de quarante ans en arrière ?

Publié le 26 octobre 2021
Abbé Benoît de Jorna
3 minutes

Le motu proprio Traditionis custodes *relance la guerre liturgique contre la messe traditionnelle, mais elle est perdue d'avance.*

Depuis 2007 et le Motu proprio *Summorum pontificum* du Pape Benoît XVI, il pouvait sembler, à un observateur superficiel, que la guerre contre la messe traditionnelle allait en s'apaisant (ce qui n'est pas notre perception, car il y a, derrière la question de la liturgie de la messe, un véritable problème théologique). Mais, en tout cas, la guerre ouverte des années 70 n'avait plus guère de réalité.
Et voici que le Motu proprio *Traditionis custodes* du Pape François relance la guerre liturgique, et avec une violence plutôt imprévue. Ceci, de plus, sous les yeux mêmes du Pape Ratzinger, qui avait souhaité par son document aller vers un apaisement.
On se retrouve donc au mieux en 1984, avec un indult très restrictif et interprété avec le maximum de mauvaise volonté, dans le désir de maintenir la messe en un étroit ghetto. Et au pire, dans la guerre ouverte qui a précédé l'indult de 1984, c'est-à-dire la persécution sauvage, le refus acharné de donner la moindre place à cette messe millénaire, le mépris public à l'égard de tous ceux qui y sont attachés, traités d'intégristes, de fondamentalistes, de fanatiques, d'extrémistes, d'immobilistes, d'obscurantistes, de rétrogrades, de rigoristes, d'attardés, j'en passe et des meilleures.
Le Pape François veut relancer cette guerre, mais en a-t-il les moyens ? Lorsque la messe de Paul VI fut promulguée, il y a un demi-siècle, le clergé français comptait presque 50 000 prêtres, pour 36 000 clochers. Cela n'a pas permis d'éradiquer la messe traditionnelle, qui au contraire au fil des ans a conquis davantage d'adeptes. Comment croire sérieusement qu'avec les 10 000 prêtres diocésains qui restent en France, dont une part de très âgés, il serait possible de la faire disparaître ?
En réalité, cette guerre est perdue d'avance : la messe issue de la Tradition de l'Église va perdurer et continuer de gagner des adeptes, mais ce sont les âmes des prêtres et des fidèles qui vont en souffrir au premier chef, parce que, dans un certain nombre d'endroits, la messe qui sanctifiait leur âme et leur permettait de rendre un digne culte à Dieu par le sacrifice de Notre Seigneur Jésus-Christ sera interdite ou persécutée.
Pour notre part, reprenant une déclaration prophétique de Mgr Marcel Lefebvre, notre Fondateur, au cœur des années 70 :

> *« sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment, nous poursuivons notre œuvre (…) sous l'étoile du Magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la sainte Église catholique, au Souverain Pontife et aux générations futures. (…). C'est pourquoi nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Église, par l'Église de toujours ».*

Source : Lettre à nos frères prêtres n°91